

VILLE DE  
CHIÈVRES

Wallonie

Commune de 7950 CHIEVRES

## URBANISME

## AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est la **SRL TUTIAU** (représentée par Mmes FERON Anne et Laurence), dont le siège social se situe à 7950 CHIEVRES, Chée de Saint-Ghislain, 110B.

Le terrain concerné est situé à **7950 CHIEVRES, Chaussée de Saint-Ghislain 110** et est cadastré **1ère division section B n°s 907C-907G-907F-907D-906H-906G**.

La demande concerne la **transformation d'une étable en point de vente de produits issus de l'agriculture locale**.

Le projet est soumis à annonce de projet suivant l'article R.IV.40-2§1<sup>er</sup>-3° du CoDT (la construction, la reconstruction d'un magasin ou la modification de la destination d'un bâtiment en magasin dont la surface commerciale nette est inférieure à quatre cent mètres carrés, la transformation de bâtiments ayant pour effet de placer ceux-ci dans les mêmes conditions).

Le dossier peut être consulté les jours ouvrables de 8h00 à 16h00 **SUR RENDEZ-VOUS** à l'adresse suivante : rue du Grand Vivier n°2 à 7950 CHIEVRES. Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès du Service Urbanisme, téléphone : 068/656 829, mail : d.soris@chievres.be, dont le bureau se trouve à 7950 CHIEVRES, rue du Grand Vivier n°2.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du **30/11/2021 au 15/12/2021** au collège communal par courrier ordinaire à l'adresse suivante : rue du Grand vivier n°2 à 7950 CHIEVRES.

Par le Collège, le 22/11/2021

La Directrice Générale,

Mme M-L VANWIELENDÆLE



Le Bourgmestre,

M. C. DEMAREZ

